
CRITÈRES RELATIFS À LA RECHERCHE SUR L'INDUSTRIE

Les présents critères ont été élaborés conjointement par Téléfilm Canada (Téléfilm) et le Fonds des médias du Canada (FMC). Cependant, les deux organismes procèdent de manière indépendante pour sélectionner les projets de recherche auxquels ils s'associent et qu'ils soutiennent financièrement.

L'information ci-dessous a pour but de guider les personnes qui demandent du financement pour un projet de recherche; elle n'est pas nécessairement exhaustive. Nous invitons tous les demandeurs à lire ce qui suit avant de faire une demande.

Objectif :

Notre but, en soutenant la recherche menée par des tiers indépendants, est de soutenir et d'informer nos principales clientèles, à savoir les sociétés de production et les créateurs de contenu canadiens, en leur fournissant de l'information sur l'industrie qui les aide à faire progresser leurs entreprises et leurs carrières. L'objectif est de favoriser la croissance et la pérennité de l'industrie grâce à des renseignements clés sur les marchés.

Principaux domaines d'intérêt en 2019-2020 :

- Innovation :
 - dans les modèles d'affaires, les processus de création, les technologies et le financement.
- Marché :
 - habitudes de consommation et comportements des auditoires, tendances et possibilités du marché, modèles de distribution;
 - amélioration de l'exportabilité.
- Diversité et inclusion
 - détermination des enjeux actuels et des possibilités d'amélioration.

Le financement sera accordé en priorité aux projets de recherche ayant pour but de combler des **lacunes avérées en matière d'intelligence d'affaires** par l'entremise d'une **cueillette de données primaires** et d'une **analyse descriptive**.

- Les projets de recherche visant à recueillir des données secondaires (y compris les données administratives) peuvent être pris en considération, mais ils n'auront pas la priorité. Les projets d'analyse documentaire (revues de littérature) ne seront pas pris en considération.
- Les projets de recherche impliquant une analyse diagnostique ou prévisionnelle peuvent être pris en considération, mais ils n'auront pas la priorité.
- Les projets de recherche impliquant une analyse prescriptive (y compris des recommandations à l'intention d'une industrie ou de tout organisme public ou privé) ne seront pas pris en considération.

EXIGENCES

Veillez inclure dans votre demande de financement les renseignements suivants :

1. Raisons pour lesquelles votre projet de recherche est pertinent, par exemple :

- Les avantages pour l'industrie audiovisuelle canadienne;
- Les résultats attendus qui pourront être mis en pratique par l'industrie;
- Les lacunes en matière d'information sur le marché que le projet veut combler.

L'objectif et la portée du projet de recherche proposé doivent nettement se différencier de ceux des autres études disponibles dans le marché.

2. Portée du projet, incluant les régions couvertes :

- Les projets de recherche portant sur les besoins et les défis des parties prenantes dans l'ensemble du Canada sont généralement privilégiés.
- Les projets de recherche qui se concentrent sur des besoins régionaux ou des groupes d'intervenants régionaux (p. ex. une province ou un territoire ou un groupe de provinces ou de territoires) sont les bienvenus. La priorité sera accordée aux projets portant sur des régions qui sont sous-représentées dans les récentes études et cueillettes de données.

3. Méthodologie :

- Veuillez inclure une explication détaillée de la méthodologie utilisée pour la recherche, y compris une évaluation des limitations méthodologiques existantes ou envisagées (p. ex. la représentativité des échantillons de l'enquête, des groupes de discussion ou du programme d'entrevues).
- Dans le cas d'une étude impliquant des personnes, la démonstration d'un processus d'évaluation éthique ou d'autorisation peut être requise.

4. Entreprises de recherche et consultants :

Pour sélectionner les projets de recherche qu'ils soutiennent, Téléfilm et le FMC prennent en considération et évaluent les facteurs suivants :

- Entreprises de recherche ou consultants indépendants ayant démontré une approche objective;
- Capacité démontrée de respecter les normes de recherche et connaissance approfondie du domaine de recherche, démontrée par l'utilisation d'une terminologie et de sources appropriées;
- Évaluation des études antérieures et du taux de satisfaction des clients;
- Diversité et inclusion dans la méthode et l'équipe de recherche proposées. Téléfilm et le FMC s'attendent à ce que leurs partenaires de recherche encouragent la diversité et l'inclusion dans tous les projets. Lorsque la recherche porte spécifiquement sur la diversité et l'inclusion, la méthode et l'équipe doivent refléter la diversité et l'inclusion en conséquence;
- Pour les études pancanadiennes, capacité démontrée de mener la recherche en anglais, en français et dans les langues autochtones au besoin;
- Façon dont les données seront recueillies, stockées et partagées;
- Détention de la propriété intellectuelle.

5. Format et diffusion

- Un plan de promotion et de diffusion indiquant les auditoires cibles doit être inclus dans la demande de financement.
- Un aperçu de la manière dont les résultats de la recherche seront présentés est requis (type de document, longueur, conception visuelle, infographie, etc.). Les rapports de recherche plus courts et faciles à lire sont préférables aux rapports détaillés de style académique. Si un rapport détaillé est financé, un résumé ou un document plus convivial résumant les résultats devra être fourni.
- Le rapport doit être disponible en anglais et en français. Le budget doit refléter cette exigence.

Un avis de non-responsabilité des partenaires financiers est obligatoire et doit être placé au début du document final.

Téléfilm et le FMC ne publient que les études qui respectent leurs normes de qualité. Les deux organismes peuvent, à leur discrétion, décider de ne pas publier ou promouvoir une étude qu'ils ont financée. Le financement d'un projet de recherche ne garantit pas que l'étude sera publiée ou promue sur les réseaux de communication respectifs de Téléfilm et du FMC.

De plus, Téléfilm et le FMC peuvent exiger de ne pas être mentionnés comme partenaires financiers si l'étude ne répond pas à leurs normes de qualité.

6. Budget

- Inclure une ventilation de tous les revenus (provenant des sources publiques et privées) et de tous les coûts (y compris de traduction et de conception visuelle).
- Inclure une ventilation des coûts de promotion de l'initiative.

7. Protocoles de gestion du projet

La demande de financement doit comprendre un calendrier indiquant les responsabilités quant aux tâches, dont les suivantes :

- Apport de modifications;
- Soumission des versions préliminaire et finale;
- Conception du rapport;
- Traduction dans l'autre langue officielle;
- Rôle de porte-parole.